

Image not found or type unknown



Droits suite à un héritage

Par **lili**, le **10/10/2008** à **13:58**

Ma grand-mère est décédée et ma mère vient d'hériter d'une maison. Ma tante a hérité de 2 autres maisons (qui ont déjà été vendues) et de terres. Ma tante prétend que ma mère doit lui donner la moitié des biens mobiliers qui se trouvent dans la maison. Quand est-il?
Merci de votre réponse.